



Extrait de délibération

**Bureau syndical
16 décembre 2019 – Parthenay**

Identifiant
2019-12-03

L'An Deux Mille Dix Neuf le lundi seize décembre à 17 heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.

Date de la convocation :	12 décembre 2019	Pouvoirs :	0
Nombre de délégués en exercice :	9	Absents, excusés :	2
Présents :	7	Votants :	7

	Présents	Absents / Excusés
Président :	GAILLARD Didier
Vice-Présidents :	OLIVIER Pascal, RIMBEAU Jean-Pierre, LARGEAU Béatrice,	BIRONNEAU Pascal
Secrétaire :	MORIN Joël
Secrétaire adjoint :	BELY Françoise	...
Autres membres :	CHAUSSERAY Francine, CUBAUD Olivier

Convention de mise à disposition de locaux entre l'ADSPJ et le PETR du Pays de Gâtine

L'Organisme de Sélection GEODE Génétique Ovine et Développement de Montmorillon, occupait les 3 bureaux situés au 1^{er} étage du bâtiment du Pays de Gâtine au 46 boulevard Edgar Quinet – Parthenay.
Afin de maintenir une recette financière pour le Pays, les locaux vacants doivent être reloués dans les meilleurs délais.

L'ADSPJ nous a contactée pour une location à compter du 1 octobre 2019. La surface à louer est de 40 m² (3 bureaux) ; S'ajoutent également la mise à disposition des parties communes, des salles de réunions et de mobiliers de bureaux. Le loyer est fixé à la somme de 348,75 euros par mois payable trimestriellement et révisé chaque année selon l'indice de référence des loyers.

Le Bureau syndical décide d'autoriser le Président à signer la convention de location avec l'ADSPJ et à percevoir le loyer correspondant.

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme

Le Président
Didier GAILLARD